

COMPTE RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE

12/06/2018

Etaient présents :

Parents élus : Mmes Baclet, Birot, Bouchevreau, Olivier-Grand, Uttaro.

Commission scolaire : Mmes Matheron, Bresson et Dumenil

Enseignants : Mmes André, Belmessieri, Castellvi, Suere et M Bonnet

Invités : Mme Verot (nouvelle directrice), Mme Villemont (nouvelle enseignante) et M Lemaître, responsable du Temps Péri-scolaire.

1°/ Rentrée 2018/2019

Elle aura lieu le lundi 3 septembre pour les élèves.

a/ Effectifs et Répartition prévisionnels au 12/06/2018

| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Total |
|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----------|
| 13 | 14 | 9 | 13 | 5 | 14 | 16 | 8 | 92 |
| 27 | | 22 | | 19 | | 24 | | |

b/ Equipe enseignante

Suite au départ en retraite de M Bonnet et au départ de Mme Castellvi, 2 enseignantes prendront leur fonction à l'école à la rentrée prochaine :

Mme Caroline VEROT a été nommée sur le poste de direction

Mme Elsa Villemont a été nommé sur le poste d'adjoint.

Nous ne savons pas encore qui effectuera le quart de décharge de Mme Belmessieri et le quart de décharge de direction de Mme Verot.

c/ ATSEM

Mme Pourre interviendra les matinées sur la classe de GS/CP.

Mme Danti sera affectée matins et après-midi sur la classe de PS/MS.

2°/ Sécurité de l'établissement et des élèves.

Les alarmes de la classe de maternelle et de celle de Mme André (ancien bâtiment) ont été posées. Un exercice d'évacuation est prévu.

3°/ Suivi des élèves

➤ APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Cette dernière période, aucun élève n'a pris part aux APC en raison des nombreux mardis sans enseignements (jours fériés, grève) et des diverses manifestations de cette période (classe verte, concert de fin d'année, rencontres à St Drézéry, spectacle théâtre).

- SRN (Stage de remise à niveau)

Un SRN aura lieu du 27 au 30 août sur 4 matinées à l'école de Montaud.
4 élèves sont concernés : 2 CE1, 1 CE2 et 1 CM1.

- LSU (Livret Scolaire Unique)

Ils seront transmis aux familles fin juin.

- Liaison CM2 – 6^{ème}

Les 20 CM2 feront leur rentrée en sixième le 03/09/2018. 18 élèves au collège de Jacou, 1 élève au collège de St Clément de Rivière et 1 élève dans un collège des Pyrénées-Orientales.

4°/ Projets éducatifs et manifestations

- **Concert cycles 2 et 3**, le mardi 5 juin, à 19h au Chai du Domaine.
- **Rencontres artistiques CM2** : mardi 12 juin à St Drézéry
- **Permis Internet CM2** : vendredi 15 juin, remise des diplômes en présence de Mme le maire et des officiers de la gendarmerie de St Mathieu de Trévières.
- **Spectacle théâtre CM2** : mardi 26 juin à 15h pour les élèves de l'école et à 19h pour les parents avec ensuite projection du film sur la classe découverte.
- « **Le Singe Pèlerin** » **spectacle de théâtre** : mercredi 27 juin au Foyer pour les élèves du CP au CM2
- **Spectacle des maternelles** : vendredi 29 juin au Chai à 16h30.
- **Fête de l'école**, organisée par l'APE le vendredi 29 juin
- **Accueil des nouveaux élèves** : les 3, 4 et 5 juillet de 9h à 12h avec leurs parents.
- **Pot de départ de Guy Bonnet** : le jeudi 5 juillet à 19h dans la cour de l'école. Tous les parents, le Conseil Municipal, les employés communaux, les anciens élèves, les enseignants ayant travaillé avec M Bonnet....y sont conviés.

5°/ Travaux et aménagements

Une liste des petits travaux à effectuer durant l'été sera transmise en mairie.

7°/ Organisation 2018/2019 temps scolaire et périscolaire

La réunion d'actualisation du Projet Educatif de Territoire (PEDT) s'est tenue en mairie le 4 juin dernier et a réuni les différents acteurs impliqués : Mme la Maire et les membres de la Commission scolaire, les parents élus au Conseil d'Ecole, les parents représentants de l'APE et les enseignants.

Nous rappelons que la semaine scolaire revient à 4 jours avec les horaires suivants qui entreront en vigueur dès le 03/09/2018 :

Matin : 9h/12h (ouverture à 8h50)
Après-midi : 13h45/16h45 (ouverture à 13h35)

- Les deux services de cantine sont conservés.
- De 16h45 à 17h, les élèves qui ne quittent pas l'école auront ¼ d'heure de récréation qui leur permettra éventuellement de prendre leur goûter.
- A partir de 17h, plusieurs possibilités s'offriront aux élèves :
 - Garderie animée par des agents municipaux jusqu'à 18h30 tous les jours de classe.
 - « Etudes Surveillées » sur inscription, animées par M Lemaître jusqu'à 18h, le lundi et le jeudi.
 - « Ateliers-Sportifs » sur inscription, animés par M Lemaître jusqu'à 18h, le mardi et le vendredi.
 - « Atelier-Théâtre » sur inscription mis en place par l'APE jusqu'à 18h, le jeudi.
 - « Atelier- Eveil musical » sur inscription mis en place par l'APE jusqu'à 18h, le lundi.

Le mardi est réservé aux APC, assurées par les enseignantes.

Des groupes d'âge seront constitués avec des rotations sur plusieurs périodes.

Le coût de la garderie du soir ou des animations municipales devrait être de 1 euro.

Des informations plus détaillées seront fournies aux familles dès la rentrée.

8°/ Questions diverses

Mme la Maire informe le Conseil qu'un nouvel appel d'offre sera lancé en 2019 pour le choix du prestataire de la restauration cantine. Elle précise qu'une nouvelle législation concernant le pourcentage minimum de produits bio et de produits locaux dans les repas préparés pour les enfants devrait être alors en vigueur.

La séance est levée à 20h10.